

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°AVD.2026-42

**NUMÉROTATION
RUE BOUTEILLER DE L'ISLE (prolongement)**

Le Maire de la Commune LE LANDREAU ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2213-28 ;
Vu la délibération du conseil municipal du 13 juin 2024 portant dénomination de la voie
« Rue Bouteiller de l'Isle (prolongement) » ;
Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le
maire peut prescrire ;
Considérant qu'il convient de numéroter de cette voie.

ARRÊTÉ :

Article 1 : Il est prescrit la numérotation suivante :

PARCELLE	ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
BL 181	2 le Coteau	30 rue Bouteiller de l'Isle - Le Coteau
BK372	1 Le Coteau	31 rue Bouteiller de l'Isle - Le Coteau
BM 274	Les Terriers	32 rue Bouteiller de l'Isle - Les Terriers
BK370	3 le Coteau	33 rue Bouteiller de l'Isle - Le Coteau
BK118	5 le Coteau	35 rue Bouteiller de l'Isle - Le Coteau

Article 2 : Mme la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, les Services de Gendarmerie
sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera
adressée à :

- Direction des Services Fiscaux Pôle de Topographie et de gestion cadastrale, 2 rue Général
Marguerite – BP – 83511 – 44025 NANTES Cedex 1
- Direction Régionale de l'INSEE – Service des Systèmes d'Informations Géographiques – 105 rue des
Français Libres – BP 67401 – 44274 NANTES Cedex2
- Service Départemental d'Incendie et de Secours – Direction des Moyens Opérationnels – Service des
Systèmes d'Informations géographiques – 12 Rue Arago – BP 4309 LA CHAPELLE SUR ERDRE
- IGN – Service des Systèmes d'information Géographiques – 2 rue de la Loire – 44200 NANTES
- ORANGE – Service du Patrimoine – 5 rue du Pâtis des Couasnes – CS 69159 – 35091 RENNES
- La Poste – Centre de l'adresse – 1 rue François Vidal – CS 30238 – 33506 LIBOURNE Cedex
- CCSL – SIG 84 Rue Jean Monnet – ZA de la Sensive – 44450 LA CHAPELLE BASSE MER
- Monsieur le Chef de Centre de Secours 68 rue de la Divatte – 44430 LE LOROUX BOTTEREAU

Fait à Le Landreau, le 23 février 2026,

Le Maire,

Christophe RICHARD

